

LE RAPPORT, RÉSULTAT DE CONCERTATIONS

Par Jozef De Witte, directeur du Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme.

Aujourd'hui, le Service de Lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale présente son troisième rapport bisannuel. C'est l'une des missions que lui confie l'Accord de coopération entre l'Etat fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté.

Dans cet accord de 1998, les différents gouvernements et parlements du pays se sont engagés à mener une politique durable et coordonnée de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans la droite ligne du Rapport Général sur la Pauvreté, l'accord de coopération définit la pauvreté comme une violation des droits de l'homme. Il prévoit la création du Service au sein du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

Le Service organise des concertations structurelles avec des associations de lutte contre la pauvreté, des organisations actives sur le terrain, des scientifiques, des administrations publiques, A partir de ces travaux, il rédige des propositions et des recommandations destinées aux responsables politiques. Cette concertation n'est pas une simple juxtaposition de signaux et de points de vue. Le défi, c'est d'arriver à élaborer des propositions communes.

Le rapport que nous vous présentons aujourd'hui est le résultat de différentes formes de débats :

- les réunions des groupes thématiques du Service avec un panel diversifié d'acteurs . Certains groupes de concertation mènent un dialogue sur un thème donné depuis plusieurs années déjà tandis que d'autres sont plus récents ;
- les rencontres organisées à la demande du Ministre de l'intégration sociale en avril – mai 2005 par la Fondation Roi Baudouin dans les 10 provinces et à Bruxelles dans le cadre des 10 ans du Rapport Général sur la Pauvreté. Le Service avait préparé des notes de réflexion qui ont servi de point de départ à ces 11 rencontres . Il a assisté aux discussions, prenant note des signaux et des témoignages.

Au début de chaque chapitre, vous trouverez une brève explication sur la manière dont le texte a été élaboré.

En outre, le Service s'est efforcé de valoriser les analyses publiées par différents acteurs ces dernières années. Vous trouverez d'ailleurs des listes bibliographiques thématiques sur le site web du Service.

Pendant les débats, beaucoup ont fait part de leurs doutes et de leur inquiétude quand à l'utilité de la participation. A plusieurs reprises, ils ont affirmé que dans le passé, les demandes et propositions transmises aux responsables politiques à la suite de différents projets participatifs n'avaient pas reçu assez d'écho. Il est clair qu'un retour insuffisant risque de jeter le discrédit sur la méthode de dialogue. Néanmoins, la plupart des acteurs ont participé à la concertation, espérant un vrai débat avec les décideurs politiques. Madame Deproost vous en dira plus sur l'importance et la forme du suivi des propositions qui sont sur la table aujourd'hui.

Un concept concret et politique a dès lors été choisi pour ce rapport dans le but de susciter un débat sur le fond. Chaque chapitre a la même structure : partant d'une orientation globale, il se décline ensuite en résolutions, elles-mêmes subdivisées en pistes concrètes.

Françoise De Boe et Henk Van Hootegem vont maintenant vous présenter le rapport.